

FICHE DE VŒUX
DEMANDE D'UTILISATION REGULIERE (Hors Maison des Associations)
DE SALLES OU EQUIPEMENTS (Stade, dojo...)
Gérés par le service municipal de la vie associative

Important : Les horaires doivent s'inscrire dans la tranche 9h à 22h30, hors périodes de congés scolaires et jours fériés. Vous devrez impérativement souscrire une assurance pour toutes les activités organisées dans les locaux municipaux.

A retourner au service de la vie associative au centre sportif et culturel Marcel Pagnol
avant le 15 juin

ou par mail : vie-associative@ville-laroquedantheron.fr

Association :

Demandeur :

Téléphone : Email :

Date de reprise de vos activités :

Liste des salles et équipements :

Centre Sportif et Culturel Marcel Pagnol :

- Salle des Fêtes Marcel Pagnol
- Tisanerie
- Gymnase
- Dojo
- Petite salle polyvalente

- Salle Hector Anglade : Centre commercial la Fenière
- Salle des Iscles
- Salle du Mille club du Pijoret : Avenue de l'Europe Unie
- Salle de boxe : Cours Foch

- Stade / pelouse
- Stade stabilisé
- Tennis des Iscles
- Salle du Mille Club du Stade
- Tennis du Pijoret

Indiquer par ordre de priorité l'importance que vous donnez à vos activités.			ACTIVITES		
Salle	Jour	Horaire précis	Nombre personnes	Tranche d'âge	Nature de l'activité

Cadre réservé à l'administration

- Date de réception de la demande :
- Avis du S.M.V.A. :
- Réponse donnée le :